

**Législation de la seconde session du vingtième Parlement, du 14 mars 1946  
au 31 août 1946—fin**

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
<b>Divers—fin</b>	
37 31 août	<i>Loi de 1946 sur le contrôle de l'énergie atomique</i> , autorise la création de la Commission de contrôle de l'énergie atomique ayant pour objet le contrôle et la surveillance du développement, de l'emploi et de l'usage de l'énergie atomique afin de permettre au Canada de participer d'une manière efficace aux mesures de contrôle international de l'énergie atomique.
51 31 août	<i>Loi modifiant la loi de la Commission du district fédéral, 1927</i> (c. 55, S.R.C. 1927 et ses amendements), prévoit une somme globale de trois millions de dollars, à même le Fonds du revenu consolidé, pour des travaux de construction et de développement dans le district de la capitale nationale, et augmente de \$200,000 à \$300,000 le crédit annuel voté pour l'entretien et les améliorations.
57 31 août	<i>Loi modifiant la loi des viandes et conserves alimentaires</i> (c. 77, S.R.C. 1927 et ses amendements), Cette loi exige que les boîtes de poisson et de coquillages conservés en boîtes soient étiquetées du nom de l'endroit ou de la province où s'est faite la mise en boîtes.
58 31 août	<i>Loi sur l'indemnisation des marins marchands</i> , accorde les droits d'indemnité aux accidentés aux marins marchands non encore assujettis aux lois fédérales ou provinciales existantes.
60 31 août	<i>Loi modifiant la loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales</i> (c. 25, 1945), avance la date d'expiration de la loi au 31 mars 1947 ou le soixantième jour après la première réunion du Parlement, en prenant celle de ces deux dates qui est antérieure à l'autre.

**Congés statutaires, 1948**

Jour de l'An.	1er janv.	Jour de la Confédération.	1er juillet
Vendredi saint.	.26 mars	Fête du Travail.	6 sept.
Lundi de Pâques.	.29 mars	Jour d'action de grâces.	Jour proclamé <sup>2</sup>
Fête de la reine Victoria.	.24 mai	Jour du Souvenir	11 nov.
Fête du roi.	. Jour proclamé <sup>1</sup>	Jour de Noël.	.. .25 déc.

<sup>1</sup> Le 9 juin en 1947.

<sup>2</sup> Le 13 octobre en 1947.